



Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique

René DURAND

Délégué Général-Adjoint

Communication

Tél : 0617598438

Mail : RDSFDG31@FREE.FR



Georges Serran : "Le souvenir des morts pour la France" Par le Comité du Souvenir Français de Balma

Georges Serran dévoile les missions du Souvenir français, dont il préside le comité de Balma depuis le mois d'avril.

Fondé en 1887, le Souvenir français attache une grande importance au mois de novembre, particulièrement à la veille de la commémoration de l'armistice de 1918. "Plus de 10 millions de Français et Françaises ont adhéré à un moment de leur histoire au Souvenir français. En 2018, l'association rassemblait 200 000 membres, regroupés dans 1 600 comités", rappelle Georges Serran, qui prenait la présidence du comité de Balma en avril. Il ajoute : "Notre comité compte une cinquantaine d'adhérents. J'espère l'élargir et le rendre encore plus dynamique pour qu'il puisse remplir sa mission, qui consiste à entretenir la mémoire au quotidien".

Rappeler l'histoire

Selon le président, alors que le nombre d'anciens combattants diminue avec le temps, nourrir leur souvenir demeure une priorité, et notamment auprès des nouvelles générations. "Je veux que nous allions dans les écoles et collèges afin de présenter le Souvenir français aux enfants. J'aimerais également que nous puissions avoir de jeunes porte-drapeaux. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas connu la guerre et c'est tant mieux. Mais il faut leur rappeler l'histoire pour éviter que cela recommence, surtout quand on voit ce qu'il se passe à ce jour en Russie et en Ukraine", souligne-t-il.



C'est pourquoi les représentants du Souvenir français mettent un point d'honneur à participer aux commémorations officielles.

Des voyages mémoriels

Une des missions de l'association consiste à rechercher les sépultures abandonnées des soldats tombés au champ d'honneur.

Georges Serran précise : "Il existe des caveaux ou des tombes dont les concessions ne sont pas reconduites et dans lesquels des personnes sont mortes pour la France.

C'est pourquoi nous proposons aux communes de créer un carré dans leurs cimetières, afin de rassembler ces jeunes gens et que nous puissions entretenir leur mémoire". Aussi, chaque année en France, le Souvenir français consacre 1 500 000 € à la préservation de ces tombes et des monuments aux morts, et autant dans l'organisation de voyages mémoriels au profit des enfants.

Des montants réunis exclusivement grâce à ses adhésions et sa quête du mois de novembre.